

Accueil de Loisirs de FAUILLET

PROJET PEDAGOGIQUE

Année scolaire 2023/2024
Actualise en OCTOBRE 2023



1-L'élaboration du projet et méthodologie :

Le présent projet pédagogique concerne la période 2022/2023. Il définit dans les grandes lignes le projet de cette période. Des réajustements seront effectués si nécessaire.

Il prend en compte le fonctionnement des mercredis de l'année scolaire 2022/2023

Le projet pédagogique est constitué d'un tronc commun (objectifs généraux, journée type, fonctionnement, rôle des animateurs, les projets d'animation, etc...). Cette partie varie peu d'une période à l'autre.

Toutefois les animateurs sont pleinement associés à la réflexion concernant la définition des objectifs et la mise en œuvre pratique à travers les différents projets d'animation. Ces projets d'animation, sont annexés au présent projet pédagogique et viennent l'alimenter.

Les projets d'animation sont rédigés sur des cahiers ; un cahier pour les projets d'animation par groupe. Les cahiers sont distincts des mercredis et des périodes de vacances scolaires.

2. Définition de la situation initiale

Le Centre de Loisirs de FAUILLET est organisé et géré par l'**Amicale Laïque de Tonneins**. La **communauté d'agglomération Val de Garonne** décide de confier l'organisation de cet accueil à cette association par délégation de service public. Le projet pédagogique ci-dessous tient compte du projet éducatif de l'association ainsi que du projet éducatif local défini par l'Agglomération Val de Garonne.

Rappel des valeurs de l'association :

L'association est guidée par une valeur : la LAÏCITE, ciment essentiel de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme et du Citoyen et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (références permanentes de notre action) et rempart contre la montée de la haine et de la xénophobie.

Le Centre de Loisirs de FAUILLET est ouvert aux enfants à partir de 3 ans. Ses missions essentielles sont : l'accueil, l'orientation et l'activité. Nous attachons beaucoup d'importance à la définition de nos objectifs, conscients que notre intervention se situe dans une grande partie du temps libre des enfants, troisième temps éducatif, en complément de la famille et de l'école.

Reprise des éléments du projet éducatif de l'Association :

Nous désignons par « accueil éducatif », l'accueil organisé par des structures pendant le temps libre des enfants et des jeunes.

Un accueil éducatif de qualité doit tenir compte au mieux des rythmes de vie de l'enfant et créer les conditions de sa sécurité physique, morale et affective, il doit aussi être un espace d'expérience de vie collective la plus construite, la plus harmonieuse possible pour les individus.

Les parents, contraints par leur vie professionnelle, sont souvent désireux que leurs enfants, pendant leur temps libre, aient l'occasion de jouer, de développer des relations, de faire des découvertes culturelles, et de bénéficier, évidemment, d'un encadrement sécurisé.

L'Amicale Laïque de Tonneins est soucieuse d'entretenir une relation de dialogue et de partenariat avec les parents et travaille à concevoir des approches qui permettront de développer différentes formes d'implication des premiers éducateurs que sont les parents.

La mixité sociale est une chance pour les enfants, il revient aux adultes de l'animer, c'est à ce prix, que l'expérience de vie collective que vivent les enfants les prépare à la vie en société.

L'Amicale Laïque de Tonneins accorde une importance particulière à donner aux enfants des repères, des compétences qui les rendent, au besoin, capables de construire avec leurs pairs un présent où chacun a sa place et est reconnu de tous. C'est à cette condition qu'on cultive chez les enfants et les adolescents le désir de vivre, de progresser, et de consentir aux efforts nécessaires dans l'intérêt général.

3- Organisation générale :

Jours et horaires d'ouverture :

A compter du 06 juillet 2015, l'Agglomération Val de Garonne a demandé aux différents centres de loisirs du territoire de mettre en place la réservation des journées ou après-midi.

Les parents se doivent de réserver la présence de leur(s) enfant(s) en remplissant un calendrier tout en respectant quelques critères notamment pour modifier ou annuler une présence. Le délai réglementaire imposé par VGA pour une réservation est de 48h à l'avance pour une journée, 24h pour une demi-journée. Le délai réglementaire imposé par VGA pour une annulation non justifiée est 7 jours avant la date d'accueil.

Une annulation justifiée (Maladie de l'enfant, maladie du parent, changement d'emploi du temps avec justificatif de l'employeur ou décès dans la famille) doit être prouvée.

En accord avec les objectifs définis dans le projet éducatif, c'est-à-dire se rendre accessible aux parents travaillant en horaires atypiques, les parents ont la possibilité d'amener leurs enfants à l'heure qui correspond à leur besoin et de les récupérer selon les mêmes modalités. Malgré cette possibilité, les familles déposent leurs enfants généralement avant 09h30 le matin et les récupèrent à partir de 17h00 l'après-midi.

Les mercredis

Le Centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis durant la période scolaire selon calendrier scolaire :

Horaires : 7h30 à 19h sans interruption.

Le centre de loisirs ferme entre 12h30-13h30. L'équipe de direction et d'animation n'effectue pas de départ ni d'arrivée sur cette tranche horaire.

L'équipe de direction reste joignable sur ce temps-là.

Vacances scolaires

Le Centre de Loisirs est ouvert toutes les vacances scolaires selon le calendrier d'ouverture fixé par Val de Garonne Agglomération (fermé période de fin d'année et jours fériés).

Les horaires sont les mêmes que les mercredis

Données humaines et rôle du personnel :

Organisation du collectif enfant :

Chaque groupe dispose de ses propres salles afin de permettre aux enfants de s'approprier les lieux et d'assurer leur sécurité affective.

Notons que conformément à la réglementation nous avons fait le choix de ne pas accueillir les enfants âgés de 2 ans et demi en nous appuyant sur le code de l'action sociale et des familles, article L-227-1-2-3-4 dans sa partie Législative. Nous sommes soucieux d'une bonne intégration dans la vie collective.

L'équipe pédagogique :

Le nombre d'animateurs correspond à la fréquentation envisagée. Si le nombre d'enfants venait à augmenter, du personnel supplémentaire serait mis à disposition des enfants afin de proposer toujours un accueil de qualité mais aussi pour respecter les taux d'encadrements en vigueur.

L'équipe d'animation est constituée d'animateurs permanents et occasionnels.

En effet pour renforcer l'équipe due à la hausse des effectifs des vacances et garantir la sécurité physique affective et morale des enfants mais aussi pour permettre aux permanentes de partir en formation ou en congés, l'équipe est complétée par des animateurs occasionnels.

Direction :

Gwenaëlle LIGNAU : BPJEPS Loisirs Tout Public

Elle assure les fonctions de direction sur les périodes des mercredis ainsi que des vacances.

Elle a pour mission d'organiser les journées du centre de loisirs en veillant à la sécurité du public accueilli ainsi que le personnel encadrant.

Elle doit également construire une relation de qualité avec les familles, les partenaires institutionnels, personnel communal, Mairie..

Elle veillera à faire le lien nécessaire avec les services de l'état, notamment la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) afin de déclarer les séjours en amont. Déclaration des évaluations des stages pratiques.

Elle coordonnera la mise en œuvre des différents projets (pédagogique, d'animation) ainsi que l'évaluation.

Elle utilise le logiciel Berger levrault afin d'effectuer le pointage des journées, les réservations, la gestion du dossier d'inscription, les PAI, les allergies, les pratiques alimentaires.... Cela lui servira à transmettre les données chiffrées à sa hiérarchie.

Gwenaëlle LIGNAU assure le tutorat de Joséphine TELLIER et Maéva DUMAIL.

Margo ZANARDO : BAFD en cours (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction).

En tant que directrice adjointe, elle assure les missions de Gwenaëlle LIGNAU lors des absences.

Elle peut seconder la directrice dans certaines missions (pointage, vérification des dossier enfants ou animateur...).

Groupe 03/05 ans :

Andresa SEQUEIRA MOURA : CAP petite enfance

Émilie GALET : BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Béline SELLIER : CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)

Groupe 06 ans et plus :

TELLIER Joséphine : BPJEPS Loisirs Tout Public en cours

MORA Caroline : BAFA

DUBOURG Audrey : BAFA

Maéva DUMAIL en contrat d'apprentissage vient compléter l'équipe d'animation. Elle est en formation CPJEPS Animateur d'activités et de vie quotidienne avec les FRANCAS du Lot et Garonne.

Les animatrices ont pour missions d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Cela est une variable non négligeable dans notre travail au quotidien auprès du public. Toute activité est soumise à cette question de sécurité et est pensée en amont dans notre préparation.

L'équipe d'animation doit faciliter l'intégration de tous les enfants présents sur la structure. Cette notion se fait bien en amont du premier accueil car nous proposons une visite des locaux aux familles avec la présence de l'enfant afin que celui-ci s'approprie les locaux et se sente à l'aise lors de sa venue. Nous sommes amenés à accueillir des enfants à besoins spécifiques. Si cela est nécessaire (selon les pathologies) nous rencontrons les services accompagnant d'enfant afin que celui-ci s'intègre facilement au groupe déjà créé.

Lors de période (vacances à vacances) nous insistons pour que les enfants puissent choisir les projets/thèmes des mercredis. Les animatrices mettent en place des outils adaptés aux tranches d'âges afin d'accompagner au mieux les enfants dans leurs projets.

Des règles de vie sont mis en place en début d'année pour faire en sorte que les règles soient connues de tous. Elles sont construites en concertation avec les enfants. Nous veillons à ce qu'elles soient évaluées de manières positives et non dans l'interdit strict.

Il est proscrit que l'équipe d'animation fasse des différences entre les enfants. Nous devons prendre l'individu tel qu'il est sans montrer une préférence pour un tel ou un autre. Les sympathies peuvent être différentes avec certains sans pourtant faire une différence de traitement.

L'équipe veillera à créer de la coopération, de l'entraide et la solidarité entre tous les enfants du groupe.

Rappelons que notre métier est reconnu d'utilité public et donc nous nous devons d'une neutralité auprès des publics accueillis.

Des stagiaires (CAP AEPE, Bac pro...) seront accueillis au sein de la structure tout au long de l'année scolaire.

Réunions de préparation :

Les vacances :

- L'Amicale Laïque de Tonneins attache une grande importance aux réunions de préparation.
- Pour les petites vacances, l'équipe se réunit 1 journée avant le séjour
- Pour l'été, l'équipe se réunit durant 3 journées.

Les mercredis :

Les réunions de préparation pour les mercredis se déroulent tous les mardis matin de 9h15 à 11h15 avec les animateurs permanents.

Lors de ces réunions, les animateurs évaluent leur action auprès des enfants par des bilans hebdomadaires. Ils travaillent aussi autour du projet d'animation, des objectifs, du déroulement, de l'élaboration du planning d'activité. Un temps est réservé pour échanger autour de thématique : la concertation, l'information, le rôle de l'animateur, les grands jeux.

L'équipe de direction donne les informations nécessaires tels que : proposition de formation, changement d'horaire, communication sur des événements...

Données d'espace :

Le mercredi matin, le centre de loisirs de Fauillet se situe dans les locaux de l'ancienne crèche située dans l'espace scolaire. L'entrée est dissociée de celle de l'école. Nous travaillons sur le nom d'un bâtiment pour qu'il ne soit plus relié à son image précédente.

Le mercredi après-midi, le centre de loisirs prend possession des locaux de l'école soit le CLAE Maternel

Le Centre de Loisirs de FAUILLET se compose de plusieurs salles attribuées aux enfants pour la période des vacances :

Les locaux de l'ancienne crèche.

Le CLAE maternel avec la salle de sieste

Le CLAE primaire

Les salles sont aménagées sous forme de coins thématiques. Ainsi, nous retrouvons un coin avec des tables, le coin dinette, le coin calme, le coin bibliothèque, le coin jeux de construction, selon les groupes d'âges.

Structures intérieures :

La cour :

Deux cours sont à disposition des enfants

Le gymnase :

Il est mis à disposition par la mairie de Fauillet tous les mercredis sur l'entièreté de la journée, soit le matin de 09h à 12h et de 14h à 16h.

Réfectoire :

100 enfants peuvent y manger.

Dans le village :

À proximité du centre de loisirs les enfants bénéficient d'espaces verts, un pré, un sous-bois, un city stade, un terrain de pétanque.

Données matérielles :

Le Centre de Loisirs de FAUILLET dispose de matériel le plus important et le plus utilisable par les enfants :

- Matériel fongible (peinture,)
- 1 minibus : 9 places mis à disposition par Val de Garonne Agglomération
- Jeux de société
- Jeux d'imitation : dinette, etc...
- Sets de jeux sportifs : badminton, tennis, ...
- Matériel de camping
- Ordinateurs
- Matériel de cuisine
- Lecteurs C.D.

Matériel fongible :

L'Amicale laïque de Tonneins souhaite proposer aux enfants des activités les plus diversifiées possibles. Ainsi elle mettra à disposition des enfants du matériel leur permettant d'exercer leur créativité, d'expérimenter, de s'exprimer. L'objectif est aussi de permettre aux enfants de découvrir différentes techniques notamment autour d'activités artistique et culturelle, scientifique et technique, jeux de plein air, grands jeux.

4. Définition des objectifs, des moyens et des méthodes

Les thèmes de respect (de soi, des autres, de l'environnement), la laïcité, l'autonomie de l'enfant, le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.) et la démocratie sont transversaux à toute notre action.

Rappel des Objectifs généraux : Les objectifs généraux sont une référence pour l'équipe. Nous souhaitons à travers ce projet pédagogique rappeler les objectifs généraux qui restent valables quel que soit les projets d'animation qui vont être mis en place.

Permettre à l'enfant de s'épanouir seul ou en groupe

Les activités

- Les activités proposées sont diversifiées et le plus large possible.
- Les situations dévalorisantes, humiliantes, déstructurant pour l'enfant sont proscrites.
- Permettre à l'enfant de choisir ses activités et lui laisser la possibilité de ne rien faire, s'il le souhaite.
- Placer l'enfant dans un contexte de loisirs, de jeu et non un temps scolaire et contraint.
- Pratique de jeux individuels, collectifs, de coopération et d'opposition.

Des espaces aménagés

- Les salles d'activités sont aménagées de manière harmonieuse et disposent de coins thématiques : dinettes, construction, manuel, ...
- Chaque groupe d'âge dispose de sa propre salle d'activité, qu'il peut aménager et dans laquelle l'enfant y trouve des repères, facteur de sécurité affective.
-

Placer les enfants en situation d'acteurs de leurs loisirs et du fonctionnement de l'accueil de Loisirs

Le choix des activités

- Les enfants ont la possibilité de faire des propositions concernant le choix des activités. S'agissant du temps libre des enfants, de leurs loisirs, le but est de leur permettre de participer aux décisions qui les concernent. Ainsi, ils ont la possibilité de donner leur avis, de faire des propositions, notamment par rapport aux activités. Des temps de concertation sont prévus et de bilans sont organisés tous les soirs. Concernant les

propositions d'activité, l'objectif est de diversifier au maximum les supports et de raisonner en termes de projet et non d'activisme.

Les règles de vie

- Elles sont établies en concertation avec les enfants. Toute vie en collectivité doit être régie par des règles pour permettre à chaque individu de prendre sa place et de s'y épanouir. Pour qu'elles soient respectées au mieux elles doivent correspondre au groupe d'enfants et donc avoir été décidées par eux-mêmes. Les animateurs ont pour rôle de donner le cadre, les contraintes et règles non-négociables.

L'évaluation

- Puisque les actions menées par l'équipe pédagogique se font essentiellement en direction des enfants, il convient d'écouter les principaux intéressés et leur demander ce qu'ils ont ressenti et pensé de ce qu'ils ont vécu au centre de loisirs.
En fonction de l'âge des enfants plusieurs méthodes permettent aux enfants de donner leur avis (l'affiche météo, outil de régulation, discussion, débat, boîte à idées, réunions d'enfants.) EMOTIONS +AUTRE EVAL

Permettre à l'enfant de créer

- Favoriser l'expression à travers la création
- Permettre à l'enfant d'extérioriser ses idées.
- Permettre à l'enfant d'appréhender différents modes d'expression : oral, écrit, artistique
- Mettre en place des projets sollicitant la dextérité des enfants, l'imagination, le travail de groupe, le projet commun...

Permettre à l'enfant d'acquérir une autonomie dans sa vie quotidienne et collective

- Atelier seul ou en groupe.
- Proposition d'animation/activités
- Responsabilisation des tâches quotidiennes
- Création des règles de vie

Projet d'animation de l'année 2023/2024

FICHE PROJET / Les différentes étapes	
Généralité	Les Zikos. Toutes les tranches d'âges. De septembre à juin 2023
Nom du projet :	
Thème :	
Age concerné :	
Spécificité du publics	
Besoins et possibilité des enfants	
OBJECTIFS	
Se que vous souhaitez développer ou apporter aux enfants	Développer les 5 sens Favoriser la curiosité Développer la motricité fine Apporter des connaissances musicales Développer l'empathie
Démarche pédagogique	
Sur l'ensemble du projet, comment va-t-il se dérouler ? Quelles seront les différentes phases durant le séjour, du premier au dernier jour ?	Fabrication d'instruments de musique Découverte des sons et des instruments Musique corporel Découverte de nouvelles chansons/comptines Jeux extérieurs, jeux sportifs et d'expression en musique
Finalité du projet	
	Spectacle pour la fête de la musique Démonstration de Batucada enregistrement à la rockschool
Concertation avec les enfants (Quelle fréquence ? Quels sont les outils mis en place ?)	
	Piano des émotions Cahier de bilan avec méthode variée (+/-, nuage, thermomètre...) Bilan écrit
Bilan :	

Projet élaboré en concertation avec les enfants

FICHE PROJET / Les différentes étapes	
Généralité	À la découverte de Mario et de son univers De septembre à décembre 2023 06 ans et plus
Nom du projet :	
Thème :	
Age concerné :	
Spécificité du publics	
Besoins et possibilité des enfants	
OBJECTIFS	
Se que vous souhaitez développer ou apporter aux enfants	Enrichir l'imaginaire Découvrir l'univers de Mario Satisfaire les demandes et les besoins des enfants
Démarche pédagogique	L'équipe d'animation souhaitait demander aux enfants des idées de thème/projet. Le thème de Mario est ressortit suite à la technique de la boule de neige.
Sur l'ensemble du projet, comment va-t-il se dérouler ? Quelles seront les différentes phases durant le séjour, du premier au dernier jour ?	Chaque mercredi, les enfants ont des missions lancées par Peach, Luïgret et Mario Mercredi 06 septembre : Pixel art Mario et ses camarades et freque de Mario Mercredi 13 septembre : création de puzzle Mario et cherche et trouve ercredi 20 Mercredi 20 septembre : Circuit de Mario kart en kappla et légo Mercredi 27 septembre : création de mobiles. Mercredi 04 octobre : Jeux sportif Mercredi 11 octobre : création en craies grasse Mercredi 18 octobre : Jeux de devinettes. Les ateliers sont choisi avec les enfants.
Finalité du projet	Rallye photo dans le village avec des pièce de puzzle à retrouver pour sauver le princesse Peach
Concertation avec les enfants (Quelle fréquence ? Quels sont les outils mis en place ?)	La concertation se fait le matin après le temps d'appel afin de choisir les ateliers que les enfants veulent faire. Le bilan de la journée se fait sur un cahier sous forme de nuage des émotions
Bilan :	

6. Les moyens

Le projet d'animation, le rôle de l'animateur, la journée type, les sorties, le spectacle, les partenariats, les relations, l'évaluation.

Le projet d'animation mis en place par l'équipe pédagogique : Dans le cadre des réunions de préparation, les animateurs élaborent un ou plusieurs projets d'animation en lien avec les objectifs définis dans le projet pédagogique. Ces projets figurent dans les cahiers prévus à cet effet. Les enfants sont à l'initiative des projets de l'ALSH, nous tendons à ce qu'ils soient en force de proposition concernant les projets mais également sur l'organisation des temps charnière (matin, midi et soir) afin de favoriser leur expression et leur implication dans la structure

Les activités :

Quelques principes :

- Aménager l'espace pour favoriser l'autonomie. (Coins spécifiques : tapis de jeu, lecture, etc....)
- Mettre en place un cadre, une ambiance, par le biais de la dramatisation notamment, favorisant une adhésion opportune à l'activité
- Développer des activités favorisant la découverte de l'environnement à travers des sorties extérieures mais aussi des activités à l'intérieur du centre.
- Mettre en place des activités aidant à instaurer des règles de vie au sein du groupe. Ex : jeux interactifs de marionnettes, de théâtre. On peut se servir d'un « personnage référent », marionnette ou peluche pour créer l'interaction avec les plus petits.
- Mettre en place des activités variées autour de jeux collectifs (opposition et /ou coopération) et sportifs afin de mieux se connaître et se respecter. Il est nécessaire de faire évoluer les jeux ou les règles de vie suite aux propositions des enfants.
- Organiser des temps d'information, de concertation avec les enfants, afin que les activités pratiquées au centre soient décidées par les enfants eux-mêmes.

Ce que l'on doit prendre en compte avant toute activité :

- A qui s'adresse l'activité ? définir le public, l'âge, les besoins et les possibilités de la tranche d'âge.
- Définir les objectifs, les intentions éducatives que l'on se fixe par rapport aux enfants ; que veut-on leur apporter (exemple : développer leur motricité, leur permettre de jouer en groupe, développer l'imaginaire...)
- Définir la durée de l'activité
- Préparer sa démarche, le déroulement (de l'installation au rangement)
- Répartir les rôles entre les animateurs (qui présente, qui joue quel rôle, qui clôture le jeu,...)
- Aménager l'espace, évaluer les dangers (fenêtres, escaliers, coins de tables, espaces extérieurs, etc.)

- Maîtriser l'activité, la tester, fabriquer l'objet au préalable si besoin
- Préparer son matériel, l'installer l'espace.
- Prendre en compte la sécurité (pharmacie à proximité, matériel utilisé,...)

Le rôle de l'animateur :

Auprès des enfants :

- Garantir le plaisir des enfants
- Être à l'écoute des enfants
- Assurer la sécurité physique, affective et morale
- Ne pas faire de différences entre les enfants
- Faciliter leur intégration et leur socialisation
- Atténuer la rupture avec la famille
- Favoriser l'imagination et la créativité
- Accompagner l'enfant dans ses projets
- Participer à l'apprentissage des règles de vie en collectivité
- Mettre en place des temps d'information et de concertation
- Proposer des activités ludiques

- Favoriser la coopération entre enfants

Auprès des enfants, l'animateur engage sa responsabilité civile et pénale.

Aussi, il a une responsabilité éducative, en participant à l'éducation des enfants. A ce titre, l'animateur doit toujours être conscient de ce qu'il transmet aux enfants.

Au sein du fonctionnement de l'accueil de loisirs :

- Savoir se positionner dans une équipe
- Proposer ses idées et accepter celles des autres
- Créer une dynamique motivante, désamorcer les conflits et participer à la cohésion du groupe
- Savoir déléguer : prendre en compte les compétences des collègues
- S'enrichir des initiatives
- Trouver le bon équilibre entre écoute et intervention
- L'animateur doit associer le dire et le faire
- L'animateur doit s'écarter de toute notion d'activisme
- Il doit s'adapter
- Il doit se donner les moyens de faire évoluer ses activités et ses projets
- L'animateur est l'image du centre auprès des parents et des personnes extérieures (intervenants,)
- L'animateur, auprès des enfants et des parents, doit savoir rester en recul, mesurer ses propos et ne pas mettre en avant d'opinions personnelles.

7. La journée type

La journée type d'un accueil de loisirs n'est pas un document figé. Le déroulement de la journée de l'enfant doit être régulièrement réinterrogé par l'équipe d'animation. Dans le cadre des réunions de préparation, les directeurs des différents accueils de loisirs de l'association organisent des temps de réflexions sur cette thématique.

Dès qu'un créneau horaire est repensé, nous modifions le projet pédagogique en conséquence. Toute modification doit se faire progressivement, afin de ne pas perturber les repères des enfants.

Le bien-être des enfants passe par la mise en place d'une journée structurée, établie au regard du rythme et des besoins de l'enfant et par l'application stricte des grandes masses horaires tels qu'elles ont été décidées par l'équipe en réunion, et validées par le directeur.

Une journée type, bien pensée, cohérente, actualisée et précise est une des clefs de la réussite du projet.

Il ne s'agit pas d'une journée type lambda précisant 4 grandes masses horaires : activités – repas – activités – goûter.

07h30-09h00 : L'accueil et les « coins » du matin

A l'entrée du centre de loisirs proche du portail est disposé un tableau d'affichage sur lequel les familles peuvent lire la programmation du jour.

L'animateur permanent ou le directeur accueillent les familles avec enthousiasme bonne humeur. Ceci pour permettre à l'enfant de se sentir bien dès son arrivée.

Les enfants et accompagné dans la salle de son groupe ou il sera pris en charge par l'équipe d'animation en commençant par le lavage des mains.

Les horaires des animateurs se fait de manière échelonnée le matin (2 animateurs à 7h30 ; 1 animateur à 7h45 ; 1 animateur à 8h15 ; 2 animateurs à 8h30 et 2 animateurs à 9h)

Temps d'accueil échelonné où divers ateliers sont proposés à tous les groupes d'âge afin de permettre à l'enfant de commencer la journée à son rythme. C'est un moment privilégié où s'installe une relation individualisée avec l'enfant et les parents.

C'est un temps de transition où l'animateur peut prendre connaissance des informations des parents. Propositions de petits ateliers à l'extérieur et à l'intérieur, jeux de groupes, petites activités manuelles. Tous les enfants ont la possibilité de tourner sur les différents ateliers mis en place comme ils le souhaitent, en informant toujours les animateurs.

09h00-9h30 : Les rassemblements par groupe :

L'appel des enfants est fait par groupe. Cela permet de connaître le nombre d'enfants présents sur le groupe à l'instant T. un tableau a été ajouté sur la fiche d'appel reprenant le nombre d'enfants présents, combien reste à arriver, le nombre d'enfants à la sieste)

Des temps de rituel avec les enfants comme des moments de lecture, un réveil musculaire, des mimes,...

Le groupe de 06 ans et plus organise des temps de concertation sur les activités proposées, propose des devinettes. L'équipe organise de temps d'actualité grâce à un jour/une actu.

Possibilités d'activités :

- Discussion avec les enfants de sujets divers : actualité, ce qu'ils ont fait à la maison, à l'école, libre parole (ce temps peut durer 2 minutes ou beaucoup plus selon le groupe). Nous valorisons ce temps-là auprès des familles. Ce temps n'est pas une intrusion dans la vie personnelle des familles mais un temps d'expression afin de développer le langage et l'expression de l'enfant.
- Présentation du menu du jour, par les animateurs ou les enfants selon l'âge. Parfois, un groupe de « grands » peut présenter un menu qu'ils ont décoré en temps de cohésion la veille, pour les plus jeunes.
- Petits jeux d'expression (mimes, jeu des métiers, théâtre forum, théâtre d'improvisation)
- Jeux de groupe extérieur (ballon rouge, queue du diable, loup glacé,)

Les temps d'activités sont dissociés par groupe.

9h30-11h : temps d'activité

Les animatrices font un temps d'hygiène avec d'aller au gymnase. Le groupe des 03/05 ans profite de cet espace pour faire des activités sportives et des jeux de groupe tout au long de la matinée. Les propositions sont adaptées à la tranche d'âge tout en répondant aux besoins et capacités des enfants.

11h-11h45 : temps d'activité

Le groupe revient dans les locaux de l'ancienne crèche pour proposer des activités artistiques et culturelles tout en répondant aux besoins de la tranche d'âge. Des ateliers en rotation sont organisés.

9h30-11h : Temps d'activité :

Les animatrices du groupe des 06 ans et plus proposent des activités artistiques et culturelles avec des ateliers en rotation afin que chaque enfant trouve un intérêt à faire l'activité. Les animations répondent aux besoins et aux capacités des enfants du groupe.

11h-11h45 salle des sports

Les animatrices font un temps d'hygiène avec d'aller au gymnase. Le groupe des 06 ans et plus profite de cet espace pour faire des activités sportives et des jeux de groupe sur le temps alloué. Les propositions sont adaptées à la tranche d'âge tout en répondant aux besoins et capacités des enfants.

Chaque animateur présente son activité en laissant le choix aux enfants. Pour aider les enfants à mieux visualiser l'activité, il est préférable d'en faire la démonstration. Il convient d'employer un vocabulaire clair, adapté à tous. Les enfants choisissent ensuite librement leur activité. Les animateurs ne doivent absolument pas intervenir dans ce choix, sauf si l'effectif est trop important dans un groupe.

Les activités s'inscrivent dans un projet et donc une évolution. Des activités ludiques sont proposées dans les domaines de l'expression, la création, le sport,

l'environnement. Régulièrement, des temps de concertation sont organisés pour prendre en compte l'avis des enfants.

Ce temps d'activité doit être organisé par les animateurs qui peuvent proposer :

Une grande activité durant tout le créneau horaire pour tout le groupe, ou deux activités successives.

Conscient que nous intervenons dans le temps de loisirs de l'enfant, nous avons fait le choix de proposer des ateliers de jeux libres afin que les enfants qui ne souhaitent pas participer aux animations puissent avoir une proposition.

11h45 : Fin de l'activité.

Un retour au calme est nécessaire en fin d'activité. Prévoir un temps de rangement de l'activité et un moment d'hygiène pour les enfants.

Repas : 12h-13h15 :

Les enfants sont répartis par tranche d'âge. Le réfectoire est organisé afin que chaque tranche d'âge bénéficie de son espace.

Le temps du repas reste un temps éducatif pour l'équipe d'animation. Ce temps permet de sensibiliser les enfants aux différents goûts, de développer les connaissances des aliments et également de faire une continuité de l'apprentissage de l'autonomie (débarrassage, apprendre à couper les aliments...)

C'est également un moment convivial : l'échange entre les enfants est privilégié, en s'exprimant sur la matinée ou tout autre sujet.

Responsabilisation : les enfants participent au rangement et nettoyage de la table.

NB : le repas est considéré comme un temps de travail pour les animateurs. Leur présence durant ce temps-là est indispensable. Ainsi les repas ne sont pas considérés comme un avantage en nature.

Une rotation des animateurs en pause est organisée en lien avec la convention collective de l'animation et le code du travail. Le premier groupe est en pause de 12h15 à 13h et se restaure pendant que les autres font le service des enfants et mangent à la cantine. Le deuxième groupe est en pause de 13h à 13h45.

Une liste des allergies alimentaires ou pratiques alimentaire est communiqué au service

13h15-14h00 : Les « coins calmes » :

Des jeux calmes sont proposés aux enfants avec différents pôles : construction, lecture, jeux de société, dessins, ... Les enfants y évoluent en autonomie. Chaque animateur a son rôle à tenir et propose un atelier.

Les animateurs jouent avec les enfants, impulsent de nouveaux ateliers et veillent au bon déroulement de ce temps. Ce moment répond au besoin d'expression libre des enfants, tout en positionnant un cadre.

Pour l'organisation des animateurs, un roulement s'effectue pour prendre une pause sur ce temps-là. Cela doit être fait de manière à toujours garantir la sécurité des enfants. Ainsi, les animateurs en pause restent disponibles en cas de nécessité.

Dès 13h20 : repos/sieste

Un temps de repos est proposé aux enfants souhaitant y participer quel que soit son âge. Les enfants ne sont pas obligés de dormir. Nous les invitons à se coucher dans la salle de repos. Dans les faits nous constatons que 95% des enfants de 03 ans s'endorment au bout de quelques minutes.

Les enfants plus âgés ont aussi la possibilité de rejoindre le groupe des plus jeunes s'ils en éprouvent le besoin. La sieste pour les enfants de 3 ans n'est pas obligatoire. Afin de respecter le rythme de l'enfant, et le souhait des parents concernant la question de la sieste, il est essentiel de prendre le temps de discuter avec les parents concernant ce point particulier : habitudes de l'enfant, à la maison, à l'école, durée de la sieste, ... Par ailleurs il faut savoir prendre en compte la volonté de certains parents qui souhaitent que leurs enfants ne fassent pas la sieste. Il s'agit généralement d'enfants qui ne la font plus chez eux ou à l'école.

Pour les enfants de 03 ans qui ne prennent pas part à la sieste participent au temps calme organisé et adapté aux enfants de 03- 05 ans : histoires, petits jeux, petites activités manuelles, jeux de construction, dinette, ...

14h00- 14h30 : « Fin des coins calmes » :

Rassemblement identique à celui du matin à 09h00 ; Présentation des activités de l'après-midi. Celles-ci sont toujours différentes de celles qui ont été proposées le matin pour garantir une diversité dans les programmes.

14h30- 16h00 : les activités :

Propositions variées, cohérentes etc...Prendre le temps de ranger les salles avec les enfants. Le rangement fait partie de l'activité, il s'agit de responsabiliser les enfants par rapport à eux même et aux autres.

16h00-16h30 : Goûter

Par groupe d'âge. Les animateurs organisent ce temps et, comme lors du repas, se positionnent auprès des enfants. Un rangement s'impose après le goûter.

16h 45– 19h : le départ et les ateliers du soir

Le début du départ échelonné ne signifie pas la fin des activités. Il ne s'agit pas non plus d'un temps de garderie où l'on attend que les parents arrivent. Les parents qui viennent récupérer leur enfant(s) peuvent voir sur le tableau les photos du jour en lien avec l'activité de leur enfant. Seuls les enfants dont l'autorisation de droit d'utilisation à l'image sont affichés sur ce panneau extérieur. Une liste des enfants non autorisés est établie en début d'année scolaire.

Le temps de 16h30/16h45 à 19h est organisé dans les grandes lignes comme l'accueil de loisirs périscolaire. Les animateurs intervenants au centre de loisirs travaillent aussi à l'accueil périscolaire, et connaissent donc bien la spécificité du départ échelonné. Les animateurs doivent être sources de propositions d'ateliers, d'activités, de jeux, y compris de grands jeux collectifs, musicaux. Nous proposons des ateliers diversifiés afin que chaque enfant puisse trouver une réponse à son besoin. Durant ce temps-là,

les enfants ont aussi la possibilité de continuer une activité qu'ils n'ont pas fini durant la journée.

Durant les réunions de préparation, les animateurs doivent prendre en compte les temps d'accueils échelonnés et de départ dans leur proposition d'activités. Concrètement ils font apparaître sur les « cahiers » de préparation, les possibilités d'animations qu'ils offrent aux enfants et sont évalués sur le renouvellement des propositions qu'ils leur font.

À partir de 17h30, les groupes se réunissent dans les locaux de l'ancienne crèche.

Rappelons enfin que le temps de départ échelonné est aussi le temps durant lequel les parents ont un aperçu de ce qu'est le centre de loisirs. Il va de soi que nous devons renvoyer une image positive, dynamique et vivante de la structure, et leur démontrer notre savoir-faire en termes d'animation. Un animateur est chargé d'accueillir les parents, d'orienter, de parler de la journée ainsi communiquer sur le suivi de l'accompagnement pédagogique des enfants

Des moments durant lesquels les enfants auront la possibilité de s'exprimer, de donner leurs opinions, de participer devront être clairement identifiés pendant la journée, les équipes d'animation auront la liberté d'organiser ces moments comme elles le souhaitent et sous la forme de leur choix. La concertation fait partie intégrante de l'activité. Les enfants ne sont pas là pour consommer de l'activité mais pour y contribuer.

ATTENTION : les temps d'accueil et moments de transitions représentent une part importante de la journée d'un enfant. Il ne s'agit surtout pas d'un temps de garderie où l'on attend que cela passe. Il s'agit d'un temps organisé, prévu à l'avance, où le rôle de chaque animateur est visible. Ces moments de transitions s'ils sont mal organisés sont sources de conflits entre les enfants, renvoient une mauvaise image de la structure, et peuvent être source d'accidents.

7. Du partenariat avec les associations Locales :

Le Centre de Loisirs se doit d'être à l'initiative de rencontres dans le village et de continuer à entretenir des liens avec les associations locales. Ainsi des partenariats existants se renforceront et des nouveaux se créeront.

8. Les relations :

Animateurs / enfants :

Les animateurs seront des médiateurs afin de permettre à l'enfant de façonner sa personnalité, de l'amener à être adulte, de l'amener à se construire et trouver une place active dans la société de demain, en commençant par celle d'aujourd'hui. Pour cela, les animateurs se devront d'avoir une attitude laïque, avec tout ce que cela implique (ouverture, respect, pas de différence de considération à l'égard des enfants...) et veilleront également à ce que les enfants respectent ce modèle de paix.

En relation à tout ceci, ils travailleront essentiellement autour de l'autonomie de l'enfant (en favorisant notamment la prise de risques, limitée et calculée), de la vie en collectivité (respect...), de la formation du citoyen et du désir de découverte. Bien évidemment, ils veilleront à ce que tous les enfants s'expriment et soient entendus.

Animateurs / animateurs :

Les animateurs veilleront à être cohérents entre eux, en présence de toute personne extérieure à l'équipe pédagogique. Les désaccords éventuels pouvant être réglés lors de temps formels ou informels, mais en aucun cas en présence de personnes extérieures à l'équipe.

Si deux animateurs n'ont pas de réelles affinités, ceci ne doit pas avoir de répercussion au Centre de Loisirs ; seule la compétence de chacun pourra être évaluée.

Les anciens animateurs ou les animateurs permanents faciliteront l'intégration des nouveaux, les conseilleront...

Les éventuels conflits sont gérés entre animateurs dans un premier temps, avec la direction dans un second temps.

Afin que les séjours se passent bien, il va de soi que tout devra être exprimé, les critiques négatives autant que positives, chacun partant du principe que "toute évaluation est positive".

Les animateurs veilleront au respect de la notion de travail en équipe et de tout ce que cela sous-entend.

Equipe/parents :

Une attention particulière sera portée aux parents, acteurs essentiels de la structure. Une plaquette d'information sur les séjours sera distribuée. Des articles paraîtront également dans la presse écrite. Une autorisation de diffusion de photo est signée en début d'année par les familles. Nous restons vigilants sur les enfants non autorisés à être pris en photo.

A chaque instant, mais surtout lors de l'accueil du matin, du méridien, et du soir, l'équipe prendra soin de discuter avec les parents afin d'établir un climat de confiance, répondre à leurs interrogations, dissiper leurs angoisses, recueillir les critiques, solliciter leur aide, parler des enfants tout simplement. Chaque famille doit se sentir accueillie en arrivant au Centre de Loisirs. Il s'agit d'un principe important, garant de la sécurité affective des enfants et de l'image du Centre de Loisirs.

Les dossiers d'inscriptions des enfants seront traités par l'équipe de direction (accueil des parents directement au Centre de Loisirs). Ils devront être remis à jour à chaque début d'année scolaire.

L'équipe pédagogique propose tout au long de l'année des soirées familles en fonction du thème abordé lors de la période (Cluedo géant, escape game, spectacle...)

Equipe de direction/enfants :

L'équipe de direction veillera à être le plus proche possible des enfants afin d'établir la meilleure communication possible. Elle est un recours en cas de problème avec un enfant.

Equipe de direction / équipe d'animation :

Bien évidemment, ces deux équipes travailleront dans la plus étroite collaboration, notamment en ce qui concerne les règles et les repères nécessaires au bon fonctionnement. Certaines consignes relevant du "non négociable" seront données par la direction.

Si des désaccords se font jour entre les deux équipes, ils seront réglés hors de la présence de personnes extérieures à l'équipe. La direction jouera un rôle régulateur au sein de l'équipe d'animation. Elle sera également amenée à évaluer le travail des animateurs qui veilleront à prendre toutes les remarques comme des conseils constructifs pour la suite de leur formation. Elle assurera également un rôle très important de formation des animateurs. En cas de faute grave, la direction prendra les mesures appropriées.

L'équipe de direction se doit d'amener des outils à l'équipe d'animation afin d'évoluer dans les pratiques quotidiennes. Par exemple l'échelle de Roger Hart sur la participation des enfants, la taxonomie de Bloom pour les objectifs des projets

9. L'évaluation :

- Evaluer le plaisir et le ressenti de l'enfant autour de la concertation
- Assurer le suivi des stagiaires BAFA
- Mise en place d'évaluation individuelle, semi-individuelle et collective.

Avec les enfants, bilan hebdomadaire, nuage, les émotions, cahier, individuel, temps informel.

10. Les modalités de participation des enfants :

Il est important de permettre aux enfants de donner leur avis sur la vie de l'ALSH, des activités, ... Nous mettons en place des outils permettant de recueillir l'expression des enfants. Nous ajustons nos outils en fonction des différents projets (montgolfière des émotions, badge, smiley...).